

MEDIENSPIEGEL

26.01.2018

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Generalsekretariat SOG
Rosenbergstrasse 85
Postfach 20
9001 St. Gallen

Lieferschein-Nr.: 10621013
Auftrag: 3007490
Themen-Nr.: 330.3

Ausschnitte: 1
Folgeseiten: 0
Total Seitenzahl: 1



22.01.2018

Horizons et débats

«Lutte contre le terrorisme», prétexte pour le durcissement de la législation su ...

01



«Lutte contre le terrorisme», prétexte pour le durcissement de la législation sur les armes?

(Extraits des réponses de la consultation d'associations importantes)

Fédération sportive suisse de tir SSV, 13/12/17:

«Autant la directive sur les armes de l'UE que celle du projet de loi du Conseil fédéral passent à côté du but visé. La directive sur les armes de l'UE a été élaborée suite aux attaques terroristes notamment à Bruxelles et Paris avec l'intention d'empêcher toute autre attaque à l'avenir. Ce but ne saurait être atteint à l'aide de ce projet loi.

La pseudo-solution se trouvant sur la table punit principalement le possesseur d'armes légales mais ne contient, par exemple, aucune mesure contre le dangereux commerce d'armes illégales. [...] Nous avons déjà une excellente loi sur les armes très précise contre l'abus d'armes illégales. Des règles plus rigoureuses sont tout simplement excessives et interviennent uniquement sur pression de l'UE.»

Société suisse des officiers SSO, 21/12/17:

«La proposition du Conseil fédéral concernant la mise en œuvre de la directive sur les armes de l'UE dans la législation suisse, porte préjudice aux détenteurs d'armes légales mais pas au dangereux commerce d'armes illégales. La SSO soutient une législation libérale sur les armes. A son avis, il serait judicieux que le Conseil fédéral accepte la directive sur les armes de l'UE mais tout en précisant que les lois suisses actuelles sont suffisantes.»

Association suisse des sous-officiers ASSO, 29/12/17:

L'objectif recherché de la lutte contre le terrorisme n'est certainement pas atteint,

toutefois on érige des obstacles bureaucratiques inutiles pour les détenteurs d'armes licites. [...] On risque ainsi, de manière infondée et arbitraire, de susciter la méfiance à l'encontre de citoyennes et citoyens de bonne foi ainsi que d'anciens soldats de milice (détenteurs d'armes sans conditions et sans réserves). Ce ne sera qu'après avoir prouvé le contraire que les citoyens ou citoyennes obtiendront une autorisation temporaire assortie de conditions. Ce changement de paradigme toucherait la Suisse lourdement, car l'Etat remplacerait ainsi, de manière totalement infondée, une culture de la confiance en une culture de la méfiance – ce que la Suisse n'a jamais accomplie au cours de son histoire.»

Société Pro Tell pour une législation libérale sur les armes, 21/12/17:

«Sans contribuer à l'amélioration de la sécurité publique, les dispositions prévues dans la directive (EU) 2017/853 (développement de l'acquis de Schengen) traitent des centaines de milliers de détenteurs d'armes légales et de citoyens honnêtes et respectueux des lois comme autant de criminels potentiels.

Pro Tell rejette clairement ce projet de révision de la *Loi sur les armes* (LArm) et prie le Conseil fédéral de communiquer à l'UE la non application de la directive (UE) 2017/853 par la Confédération. Il ne fait aucun doute que les dispositions du droit suisse actuel permettent de garantir la sécurité publique, il n'y a aucune raison de bafouer des droits ancestraux ni de restreindre nos traditions de liberté.»